

## UN ANGE PASSE, 34 EUROS TRÉPASSENT...

Les publipostages pleins de promesses visent dorénavant les consommateurs croyants.

Sous l'intitulé « Assemblée des Anges », un courrier incite à retourner une « demande solennelle pour le grand contact angélique de bonheur, de chance et de protection ». La « modeste somme » (34 €) qui est réclamée, doit permettre de prévenir les personnes méritantes à travers le monde.

Curieusement, cette « Assemblée des Anges » est domiciliée non pas au Vatican mais à une boîte postale à Amsterdam.

Les anges sont manifestement dotés d'une rare capacité d'adaptation à l'évolution technologique car ils n'hésitent pas à réclamer numéro de carte bancaire, numéro de téléphone portable et adresse internet !

INFO-ALERTE est une mise en garde diffusée par le Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménigoute (arnaques@live.fr).

Sa périodicité est hebdomadaire mais peut varier en fonction de l'actualité.

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE